



“ Les vœux du Maire. ”

Lestiacaises, Lestiacais,
chers concitoyens, chers amis,

En ce début d'année toujours troublé par la crise sanitaire, c'est au nom de l'ensemble des élu(e)s et des agents communaux, que je souhaite, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur pour 2022 : vœux d'optimisme, d'espoir et de confiance retrouvés.

En cette période si particulière, qui bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans, le contexte me pousse, plus que jamais, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par l'arrivée des vaccins contre la COVID-19 et du passe sanitaire. Deux mots pouvant être perçus comme libéricides ou libérateurs. Chacun, en fonction de ses convictions, choisira ... En mon fort intérieur, être vacciné fait partie de la solution pour sortir de cette crise.

Succédant à une année douloureuse, 2021 est restée fragile et chargée d'incertitudes. Impactés par des décisions gouvernementales successives, pas toujours audibles, nous parvenant souvent le vendredi soir pour une application le lundi matin, nos modes de vie, de travail, se sont adaptés constamment à des ribambelles de protocoles avec leurs lots d'incohérences.

Profitant d'une accalmie, dès le début de l'été, nous vous avons proposé un concert dans le parc de la mairie. Grâce à tous, élu(e)s, bénévoles, artistes, vous, le public, et la météo cette soirée fut un véritable succès. Je veux ici en remercier tous les acteurs et vous inviter, dès à présent, à cocher sur vos agendas le premier samedi de juillet ; pour 2022 et les années à venir. Si vous répondez présent, nous serons là !

Au-delà de cet événement majeur, sensibles à cette frénésie de nous cultiver ensemble, vos élu(e)s ont soutenu les rendez-vous proposés par l'équipe de la bibliothèque municipale. Ce furent de vraies réussites. Je les remercie chaleureusement, de les avoir proposés, organisés et transformés en succès. Et tout cela en maintenant, malgré les conditions drastiques imposées, la bibliothèque ouverte.

Au chapitre des travaux, 2021 a été - enfin pensent certains - l'année des premiers coups de pioche de trois chantiers structurants pour notre village. Ces réalisations, tant annoncées, tant reportées, ont débuté entre janvier et octobre. A ce jour, aux aléas près, elles évoluent conformément aux plannings : toutes seront livrées cette année ! Deux d'entre elles sont portées par la municipalité. Et, par rapport aux moyens de notre village, elles ont bénéficié, vous l'aurez remarqué, d'une politique, au service de tous, ambitieuse.

Leur accomplissement va insuffler une nouvelle dynamique à notre commune. J'ai hâte d'accueillir les futur(e)s habitant(e)s de la Maison de l'Artolie et, à leur invitation, nous irons découvrir, in situ, cet Habitat (novateur) Partagé dont on parle loin de notre village.

J'ai aussi hâte de lancer les invitations pour inaugurer la nouvelle esplanade entre écoles et salle des fêtes. Ensemble, ce jour-là, nous allons faire une très belle fête dont je souhaite me souvenir comme mémorable. Ensemble nous allons en faire une véritable place de village qui sera, en plus d'un coin de détente, le lieu de festivités communales et privées. Soyez attentifs et acteurs de la vie de votre commune et ne manquez surtout pas ces événements.

La vie d'un village ce n'est pas que festivités c'est aussi l'inscrire, par des décisions importantes, dans des changements profonds. Nous avons acté notre volonté de ne plus accepter que nos concitoyens, des fois nos voisins, louent des logements insalubres, indignes. La mise en place du permis de louer va nous y aider.

Nous avons acté notre volonté que le village de Lestiac sur Garonne, participe, à son niveau, à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de la biodiversité. L'extinction nocturne de l'éclairage public, l'installation d'une borne de recharge de voiture électrique sont les prémices de sa transition écologique.

2021 n'a pas été l'année espérée, mais, malgré les complications, nous avons mis toute notre énergie pour être et rester fidèle à nos engagements.

En votre nom, en mon nom, je voudrais remercier, tout particulièrement, l'ensemble des acteurs de la vie de notre village, les élu(e)s pour le travail fourni et leur participation, les agents municipaux pour leur dévouement dans l'exercice de leur fonction, les associations pour leur générosité dans l'entretien du lien social, les maîtresses, maîtres et directeur de notre école qui tentent de faire leur métier en incluant des missions élargies qui ne sont pas les leurs ...

A toutes et à tous, merci pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance.

Entrons en 2022 avec optimisme ! Espérons que la pandémie impacte moins nos vies ces prochains mois ! Souhaitons que cette année soit un retour à la "normale" ! Puisseons-nous vivre autant que possible tous les moments de la vie où nous pouvons échanger et construire ensemble notre avenir de demain ! Que 2022 soit un temps démocratique de qualité et se caractérise par le souci du commun et de la collectivité.

Très belle année à vous ...

Daniel Bouchet

“ A noter dans vos agendas . ”



Dans ce numéro:

- Le point sur les 3 chantiers en cours
- Extinction de l'éclairage public
- Le recensement de la population
- Le permis de louer

Plusieurs événements vont rythmer la vie de la commune en 2022:

- **La place du village** sera inaugurée ce printemps, dans une ambiance populaire. Au menu possible (mais la réflexion se poursuit) : jeux de kermesse et "olympiades", expo et rallye-photos, défilé de vélos et brouettes fleuries, musique festive ... avec le concours d'associations locales ;
- Le mois de mai verra l'arrivée des retraités locataires de **l'Habitat partagé**, rue du chêne de la Liberté, puis l'inauguration des lieux suivra en juin ;

- L'équipe municipale concocte également un nouveau **concert Scène d'été** pour cet été (vraisemblablement début juillet) et une journée du patrimoine mettant en valeur nos belles pierres et les artistes locaux le 3ème week-end de septembre ;

- En décembre (vraisemblablement le 10), pour **les 100 ans de notre monument aux morts**, nous rendrons hommage à nos "morts pour la France". *Un appel aux descendants de ces 16 soldats est lancé (merci de vous manifester à la mairie ou par mail : bruno.colinet@lestiac.fr).*

“ Le permis de louer devient obligatoire. ”



À partir du 1er juillet 2022, le conseil municipal de Lestiac sur Garonne a décidé d'instaurer le permis de louer sur l'ensemble de son territoire pour la mise en location des biens immobiliers de plus de 15 ans.

Les propriétaires souhaitant mettre en location un logement (meublé ou non meublé) devront désormais obtenir une autorisation de mise en location avant la signature de tout nouveau bail.

Un formulaire spécifique (disponible en mairie) sera à compléter et à remettre, accompagné des diagnostics techniques obligatoires annexés au contrat de location. Un accusé de réception sera remis dans un délai d'un mois maximum (comme le prévoit la loi), à compter de la réception du dossier complet.

Ce dispositif vise à lutter contre l'habitat indigne dans le parc privé, en demandant au propriétaire de faire les travaux nécessaires avant l'arrivée du locataire.

Un agent du Siphem (syndicat inter-territorial du pays Haut Entre-Deux-Mers) sera mandaté par la commune pour réaliser un diagnostic technique portant sur la sécurité et la salubrité du logement.

Suivant les conclusions de ce diagnostic, le maire prendra une décision d'autorisation de mise en location,

d'autorisation sous conditions ou de refus. En cas de réserve ou d'un refus de mise en location, le propriétaire devra effectuer les travaux de mise en conformité demandés.

Le permis de louer est attribué pour 5 ans. Si le locataire change pendant cette période, le bailleur devra remplir un nouveau formulaire de demande d'autorisation de mise en location mais aucune visite de contrôle du logement ne sera effectuée.

Des sanctions pouvant aller jusqu'à 15 000 € seront appliquées si un propriétaire s'abstient de demander une autorisation pour mettre un bien en location ou s'il le loue après avoir essuyé un refus de la mairie.

Aucune allocation logement ne pourra être versée au propriétaire et au locataire pour un logement ayant fait l'objet d'une décision de rejet.

L'autorisation préalable de mise en location devra obligatoirement être annexée au contrat de location au moment de sa signature.

Brigitte Diesnis



“ Extinction des feux entre 1h. et 5h. du matin . ”



Comme ils s'y étaient engagés dans leur programme, vos élus ont voté mi-décembre la suppression de l'éclairage public pendant la nuit profonde (entre 1h et 5h du matin).

Ce changement, accompagné d'une signalisation spécifique, sera effectif début 2022, une fois programmées les horloges astronomiques. Il permettra de réaliser des économies d'énergies non négligeables.

Le ministère de l'Ecologie estime entre -40% et -75% la réduction de la facture énergétique qui résulte de cette mise en pause partielle des réverbères.

Autre avantage tout aussi important de cette mesure : la commune agit pour la biodiversité en respectant le rythme des animaux nocturnes (et notre propre horloge biologique). Vous pourrez également mieux profiter du ciel étoilé. Cette extinction des lumières peut être modulée pour les fêtes de fin d'année, ce qui permettra de conserver les illuminations de Noël.

Depuis 2006, 12 000 communes en France ont renoncé à l'éclairage de nuit et 364 d'entre elles sont labellisées "villes et villages étoilés".

Sabine Andrieu



“ Le point en images sur les 3 chantiers en cours. ”



Le chantier du Cap Horn

Malgré de gros coefficients de marée, les travaux sont bien engagés. Ce sont 700 pieux de châtaignier de 5m de long et 0,25 m de diamètre qui sont enfoncés en deux rideaux.

Le premier dans la partie basse en pieux jointifs pour protéger le pied de la berge. Le deuxième en partie intermédiaire en pieux non-jointifs, afin de "clouter" le terrain et réduire ainsi les risques de glissement de la berge et des talus.

Une fois ce travail accompli, il y aura un retalutage de la berge avec remblais argilo-terreux, puis mis en place d'un géotextile, et pour terminer plantation de saules sur 2 lignes et en partie basse de roseaux, carex et iris.



Le chantier de l' Habitat partagé : des plans à la construction.

Le chantier avance dans ce contexte sanitaire toujours compliqué. Les bâtiments sont dorénavant hors d'eau et les travaux de second œuvre continuent. Livraison prévue fin mai/début juin 2022.

Bruno Colinet

Le chantier de la place du village.

Malgré une météo défavorable et un problème de pénurie de matériaux, le chantier suit son cours avec un léger retard. Ce mois-ci la société Eiffage continue le chantier et la société Laffite Environnement entre en action pour l'aménagement paysager ainsi que la pose du mobilier urbain et des jeux pour enfants.

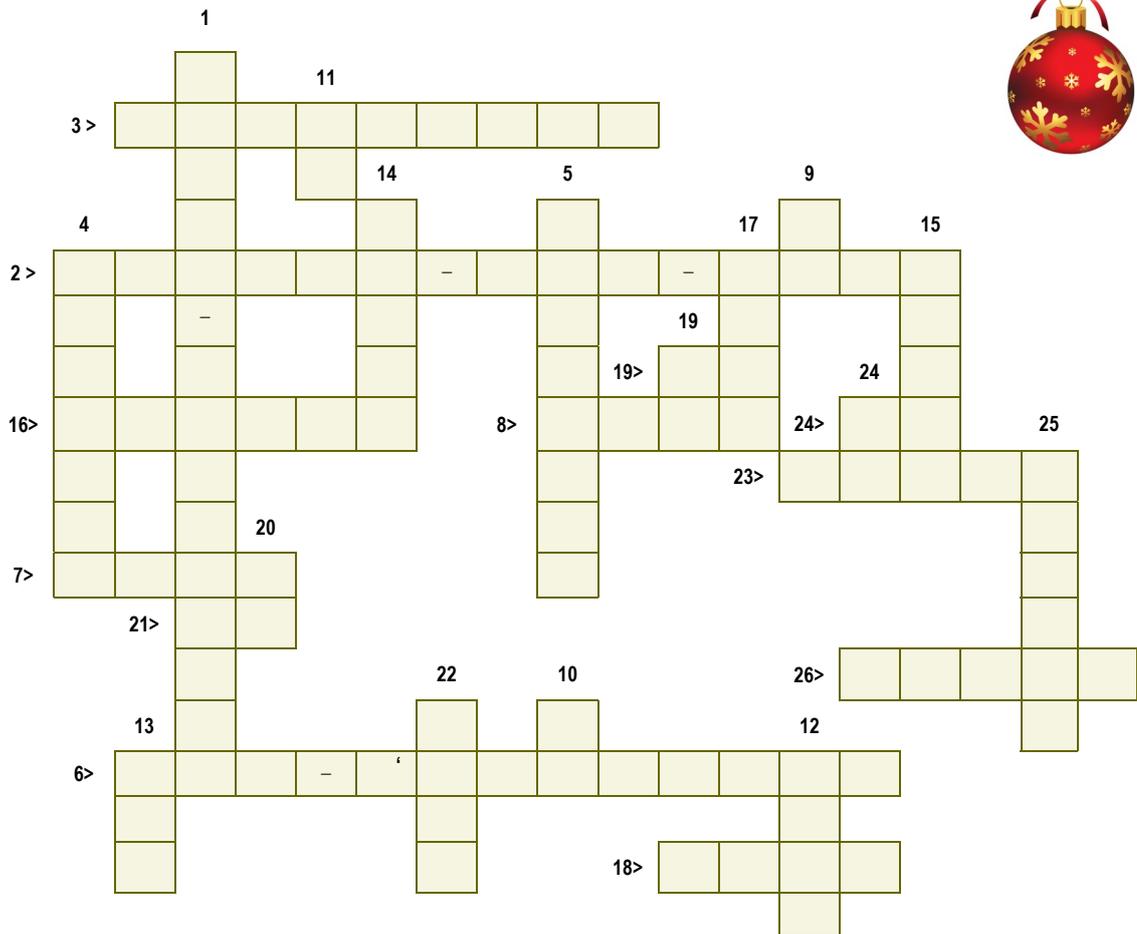
Afin de ne pas perturber le travail scolaire, les travaux dans la cour d'école s'effectueront pendant les vacances de février.

Si tout se déroule normalement, la fin du chantier est programmée pour début mars.





“ La page détente de Sophie ! ”



- 1- Fête célébrant à la fois la fin de l'année en cours et le Nouvel An.
 2- Pour fêter l'épiphanie, je suis une brioche recouverte de sucre.
 3- Je suis le roi mage venu du continent africain
 4- Je suis le roi mage venu du continent asiatique
 5- Je suis le roi mage venu du continent européen
 6- (Au sing.) Spectacle pyrotechnique explosant en plein air.
 7- Combat singulier entre deux personnes dont l'une a provoqué l'autre
 8- Arbuste épineux et robuste qui pousse dans les sous-bois et utilisé traditionnellement dans les décorations de Noël.
 9- Un jeu stratégique d'origine chinoise ou « allez » en anglais.
 10- Je suis le 3ème dans la phrase mnémotechnique permettant de retenir les conjonctions de coordination
 11- Second pronom personnel du singulier
 12- Je permets l'accessibilité à tout type de bateaux. Je fais partie du patrimoine de Lestiac sur Garonne.
 13- (Au sing.) Les plus célèbres sont Clochette, Carabosse, Mélusine.
 14- Pâtisserie traditionnellement servie aux fêtes de fin d'année.
 15- L'arbre décoré pour Noël.
 16- Grand miroir mobile monté sur pied ou ensemble des phénomènes psychiques.
 17- Couleur entre l'orangé et le rouge.
 18- Pronom personnel féminin et singulier.
 19- Petit Ruisseau.
 20- Article défini au masculin, singulier
 21- Pronom personnel réfléchi de la 3ème personne du singulier et du pluriel
 22- Qui se produit peu souvent.
 23- Volaille préparée pour le réveillon de Noël
 24- Seizième lettre de l'alphabet grec
 25- Astre ou point brillant dans le ciel (Au sing.)
 26- Je peux être une décoration de Noël ou utile à la pétanque



Galette à la frangipane.

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 125 gr de beurre
- 2 œufs + un autre pour dorer
- 125 gr d'amandes effilées
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à café d'amande amère

Préchauffer le four à 230°C

Pour la frangipane: dans un saladier mettre le beurre ramolli + le sucre vanillé, les battre. Ajouter les 2 œufs puis les amandes que vous aurez mixées, puis la cuillère d'amande amère.

Dérouler une pâte feuilletée sur une plaque de cuisson. Y étaler la frangipane jusqu'à à 2 cm des bords. Faire des stries sur le bord de la pâte et les dorer avec l'œuf battu.

Ne pas oublier de mettre la fève !!!

Apposer l'autre pâte. Appuyer sans écraser pour souder les deux bords. Piquer le dessus de la pâte pour qu'à la cuisson l'air s'échappe et que la galette ne gonfle pas trop. Faites quelques dessins au couteau, dorer à l'œuf.

Faire cuire 15 minutes au four à 200°C . Puis couvrir avec une feuille de cuisson, continuer la cuisson encore 15 minutes à 180°C.

Régalez-vous et choisissez Reines et Rois !

Monique Laville

“ Une adresse utile : l'espace France Services à Cadillac. ”



Le Pôle d'accompagnement citoyen de la communauté de communes Convergence Garonne, inauguré fin 2021 à Cadillac (au 15 rue de l'Oeuille), a été labellisé France Services.

Ce qui signifie que vous pouvez trouver sur place un accompagnement pour vos démarches administratives (RSA, allocation logement, prime d'activité, permis de conduire...) ou pour utiliser internet. Florence Modet est l'agente d'accueil sur place.

Plusieurs services publics y tiendront également régulièrement des permanences les mercredis comme la CAF, l'Assurance maladie, l'assurance retraite, Pôle emploi, la MSA, la Direction régionale des finances publiques, le ministère de la Justice. Des associations locales proposant aide et conseils aux victimes (Vict'Aide), aux personnes âgées dépendantes (CLIC) ou pour les questions de logement (ADIL Gironde), par exemple, seront également présentes.

De même que la mission locale, la maison départementale de la solidarité, ou le Pôle territorial de coopération économique (PTCE) Cap Solidaire.

Cet espace France Services propose :

- **un accueil sur place** le LUNDI, MARDI et JEUDI (8h30-12h30 et 13h30-17h30) au 15 rue de l'Oeuille

- **un accueil téléphonique** uniquement le MERCREDI et VENDREDI (9h-12h / 13h30-17h30) au 05 56 76 93 74

- **des permanences d'institutions partenaires** les MERCREDIS dans ses locaux.

Sabine Andrieu



“ Des rendez-vous « martiens » pour refaire le monde . ”



De fin janvier à mars, le comédien Jean-Philippe Ibos, de la compagnie Atelier de mécanique générale contemporaine (AMGC) propose des rencontres "martiennes" pour imaginer avec les habitants de notre territoire un monde nouveau et plus serein pour notre planète bleue.

Des cafés-débats, des ateliers théâtre, des rencontres mettront en valeur, à Cadillac, Loupiac, Rions, Landiras et Lestiac-sur-Garonne, des initiatives citoyennes autour de questions clé : Comment veut-on habiter la Terre ? Qu'est-ce qui pour nous est essentiel ?

Ou comment "vivre local" ? Un thème, faisant la part belle aux sujets de l'alimentation, de l'artisanat, et des circuits courts, qui sera abordé lors de la Becquée, le marché du collectif des

Oiseaux mécaniques le 11 mars prochain (18h-21h) dans notre village.

Point d'orgue de ce projet culturel et citoyen: le 4 février à Landiras, le spectacle de la compagnie AMGC, "Une poignée de terre" et un final le 17 mars au cinéma Lux de Cadillac, où les paroles et idées récoltées pendant ces 3 mois seront restituées en version "cabaret" sous forme de chansons et de vidéos.

> **Plus d'infos à venir sur Facebook Convergence Garonne Culture**

Ou culture loisirs.convergence-garonne.fr

05 56 76 38 04

Sabine Andrieu



“ 2022 : nouvelle année électorale. ”

Nous élirons le président de la République au printemps (1er tour le 10 avril et 2e tour le 24 avril). Cette élection sera suivie des élections législatives les dimanches 12 juin (1er tour) et 19 juin (2e tour). Pour y participer, il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant le scrutin. Soit pour les présidentielles 2022, jusqu'au 4 mars 2022.

Cette inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez demander à être inscrit(e).

Comment faire ?

Deux pièces sont à fournir :

- Une pièce d'identité, en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans à la date du dépôt de la demande

- Un justificatif de domicile à votre nom et datant de moins de 3 mois (téléphone fixe, facture d'eau, bulletin de salaire, quittance de loyer non manuscrite)

Chaque citoyen peut s'inscrire directement en ligne sur le site internet **Service Public** ou via **France Connect**. Il peut aussi venir en mairie en présentant les documents requis et en complétant le formulaire cerfa n° 12669*02.

Ce formulaire peut aussi être téléchargé (via ce lien : https://www.brest.fr/fileadmin/imported_for_brest/fileadmin/Documents/demarches/Cerfa_12669-02_-_inscription_citoyens_francais_-_2019.pdf) puis envoyé par voie postale à la mairie, accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Sylvie Poiraud



A retenir....

Présidentielles :
les 10 et 24 avril 2022

Législatives :
les 12 et 19 juin 2022

“ Recensement de la population : c'est parti !. ”

Il s'agit d'un geste civique obligatoire. L'agent recenseur nommé, Vanessa Guiard, passera entre le 20 janvier et le 19 février prochain dans la commune. Elle vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour accéder au site dédié (<https://le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/>) où il vous faudra cliquer sur "répondre en ligne".

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, Vanessa Guiard vous remettra les questionnaires papier à remplir et viendra les récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours. **Et surtout merci de vous équiper d'une boîte aux lettres** libellée à votre nom afin que l'agent recenseur puisse vous y laisser la notice en cas d'absence.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et vos informations personnelles sont protégées.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Toutefois, ces informations ne sont pas enregistrées dans une base de données. Et les personnes ayant accès aux questionnaires (dont l'agent recenseur) sont tenues au secret professionnel.

Sylvie Poiraud





“ Un apéritif de bienvenue pour les nouveaux arrivants. ”

Le samedi 27 novembre dernier, les nouveaux arrivants à Lestiac-sur-Garonne (au cours des années 2020 et 2021), ont été conviés à un apéritif de bienvenue à la salle de la Mairie. Un carton d'invitation avait été glissé dans les boîtes aux lettres.

Pour l'occasion Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux avaient réalisé un film diaporama projeté.

Des principaux lieux publics jusqu'aux endroits plus insolites, tout fut dévoilé ! Sans oublier un rappel des informations pratiques et nécessaires à chaque habitant de la commune.

Après un discours de Daniel Bouchet, tous ont pu échanger et faire connaissance autour d'un apéritif.

Des enfants qui grignotent les chips, des parents d'élèves qui rencontrent d'autres parents, des nouveaux voisins... Quelques verres se vident, et des amitiés qui débutent. Un bon moment.

Bruno Péquignot.



“ Après une quasi « année blanche », les associations gardent le moral. ”



Vos élus ont reçu les associations du village et les bénévoles de la bibliothèque le 6 décembre pour faire avec eux le bilan de l'année écoulée et se projeter en 2022, autour d'un vin chaud de saison. Claire Sancier du château Bellegarde était également conviée car elle organise régulièrement dans ses murs, rencontres littéraires et concerts.

Sans surprise, ces acteurs ont vu, l'an passé, leurs activités réduites par les contraintes sanitaires ou perturbées, à l'instar du carnaval des enfants que La Cabane des Loupiots a dû annuler. Mais les associations ont réussi à maintenir globalement leurs adhérents tels les Amis de la Nature (randonneurs) ou Loisirs évasion Lestiac (seniors). La Cabane des Loupiots (parents d'élèves) a toutefois enregistré une moindre fréquentation des familles pour ses sorties ciné.

Malgré ce contexte difficile, les bénévoles ne baissent pas les bras (merci pour leur investissement) et les projets restent nombreux pour 2022 :

- reprise des concerts à L'Atelier Mariane en février (si le contexte le permet), après la prestation appréciée de la chanteuse Kelly en novembre
- vide-armoire enfantin pour La Cabane des Loupiots en mars, carnaval et marché de Noël
- récital masculin au château Bellegarde le 3 avril
- vide-grenier de Loisirs évasion Lestiac en mai
- ouverture du carrelot de La Cale au public et fête du Port le 2ème week-end de septembre...

L'association des chasseurs, qui a été plusieurs fois sur le terrain en 2021 pour réguler la population de sangliers, poursuivra ses battues cette année.

Sabine Andrieu



“ Prochaines sorties des Amis de la Nature dès le 25 janvier. ”



Les Amis de la Nature ont tenu leur assemblée générale le 11 décembre dernier. L'association proposera en 2022 des randonnées pédestres 2 fois par mois les mardis et samedis (ou dimanche). Les prochaines sorties se feront le 25 /01 dans le Haut Langoiran, les 8/02 et 19 ou 20/02 (en préparation) et le 1er mars à Arbanats.

Également au programme : des animations dans le village ou la communauté de communes (balades semi-nocturne d'été, un rendez-vous conte ...) et, pour ses adhérents deux courts séjours dans les Landes en mai et dans la Creuse ou la Corrèze en septembre.

Les Amis de la Nature s'engagent aussi à assurer le suivi du bon état des itinéraires de randonnée traversant la commune.

La cotisation annuelle à l'association est fixée à 20 €. Elle propose la licence FFRandonnée au prix de 20€ au lieu de 30€, pour ceux qui veulent s'investir dans la création d'itinéraires, ainsi que des tarifs privilégiés pour acquérir du matériel de randonnée. Deux sorties libres, sans bourse délier, sont aussi possibles pour découvrir l'association. Un bulletin d'information pourra vous être expédié sur demande.

> Renseignements : **Monique LAVILLE** au 06 75 93 10 89 ou **Alain MARTIN** 06 81 29 08 85



“ Le carrelet « le débarcadère » de la Cale . ”

Le carrelet de l'association La Cale est bien avancé, reste les finitions et l'équipement, ainsi que le nettoyage et l'aménagement des extérieurs. La construction a été un peu perturbée par la pénurie des matériaux et l'augmentation de leur coût.

Quelques chiffres : pour construire ce carrelet, il a d'abord fallu nettoyer le site soit 925 heures de travail, pour la construction nous en sommes à 757 heures.

Ce carrelet sera ouvert régulièrement à tous les adhérents de La Cale, mais également à vous toutes et tous pour des moments de découvertes, de dégustations...

L'association remercie, pour leur aide ou leur contribution : Alain Boizard, les Menuiseries Hauxoises, l'entreprise Perez-Condé, les Vignobles Gonfrier, la mairie de Lestiac sur Garonne, Jeremy Reneaud, les généreux donateurs ainsi que tous ceux qui participent à cette aventure.



Benoît Dupont

“ Les espoirs de Loisirs Évasion Lestiac pour 2022 . ”

Dès la rentrée de septembre dernier, Loisirs évasion Lestiac a pu reprendre un rythme plus soutenu pour ses activités, avec, notamment, une sortie à la ferme de Lafitte à Montgaillard en Lot-et-Garonne le 25 novembre réunissant 69 personnes. Le traditionnel repas de fin d'année a pu aussi se dérouler le 19 décembre au restaurant de la Tour à Cadillac avec 32 adhérents, et en présence... du Père Noël !

La recrudescence épidémique empêche malheureusement le club d'organiser en ce début 2022 ses rencontres jeux de société. En revanche, les parties de pétanque en extérieur sont autorisées les jeudis après-midi, toujours dans le respect des gestes barrières.

Le concours de belote de l'association, annulé en janvier, pourrait être maintenu en février si l'évolution de la situation sanitaire le permet. Et l'association garde espoir pour sa sortie au Puy du Fou du 30 juin au 2 juillet 2022. Elle enregistre dès à présent les inscriptions pour les personnes intéressées.

Notez bien que l'assemblée générale de LEL est prévue le jeudi 3 mars 2022 à la maison des associations. Les adhérents seront convoqués conformément aux statuts.

> Contact pour tous renseignements ou inscriptions auprès de **Alain Lalanne (président)** au 06 31 72 35 61 ou de **Betty Pees (secrétaire)** au 06 75 05 99 31



“ En bref ... ”



Cessez-le feu en Algérie.

Lors de l'inauguration de la plaque commémorant la fin de la guerre d'Algérie sur notre monument aux morts, trois anciens combattants ont été décorés le 4 décembre dernier.

Parmi ces médaillés, a été honoré un enfant du village, Alain Fourcade.



Alain Fourcade, 4ème à droite.

La bibliothèque reprend l'accueil des scolaires.

La bibliothèque municipale a repris l'accueil des classes de l'école depuis le 11 janvier.

L'équipe de bénévoles a reçu depuis la rentrée de septembre le renfort de trois personnes : Françoise, Vanessa et Béatrice. Merci à elles pour leur engagement !



Antenne-relais : un second opérateur de téléphonie sur les rangs.

Orange souhaite "améliorer son réseau Très Haut Débit Mobile" sur notre commune. L'opérateur compte implanter une antenne-relais, en positionnant son matériel sur le "pylône" déjà existant de Bouygues (pas encore en service).

Un dossier d'information est consultable en ligne (*via ce lien <https://odi.cdh-it.com/60aeb>*) ou en mairie. L'opérateur compte démarrer les travaux le 21 février 2022 pour une mise en service de son relais de téléphonie mobile le 30 septembre prochain.

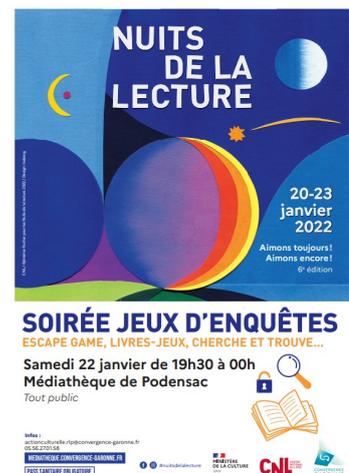
Un rendez-vous : la Nuit de la lecture le 22 janvier

Pour cette 6ème édition de la Nuit de la lecture, l'équipe de la médiathèque de Podensac propose une soirée dédiée aux jeux d'enquêtes le samedi 22 janvier dès 19 heures 30. Avec au menu des escape games, livres-jeux, jeux de plateaux cherche et trouve...

Entrée libre - Passe sanitaire obligatoire dès 12 ans

Port du masque obligatoire dès 6 ans

> Infos : 05 56 27 01 58
actionculturelle.rip@convergence-garonne.fr



Mairie de Lestiac sur Garonne

1, chemin de l'Église
33550 Lestiac sur Garonne
Tél : 05 56 72 32 34
Fax : 05 56 72 17 52
Email : mairie-lestiac@wanadoo.fr
Site internet : lestiac.com
www.facebook.com/lestiac



Horaires d'ouverture

Mardi et vendredi 15h -17h
Mercredi 9h -12h
Jeudi 15h -19h30



Astreinte élus

06 84 24 06 79

Pour toute urgence relevant de la sécurité publique en dehors des heures d'ouverture de la mairie.



Journal d'informations municipales et associatives de Lestiac sur Garonne.

Comité de rédaction : la commission communication .
Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.